



PROCES-VERBAL DE l'Assemblée générale ordinaire du 27 mars 2017

Hôtel Continental, 1001 Lausanne

Introduction

L'Assemblée commence à 18h00 et se termine à 20h45.

Membres du comité présents :
Marianne Aerni – Présidente
Diane Reinhard
Laurence Halifi
Jocelyne Vautravers– Secrétaire et trésorière
Melody Bacher
Aline Isoz

Nombres de membres présentes y.c. le comité : 39

Ordre du jour

1. Mot d'introduction de la présidente

La Présidente, Marianne Aerni, ouvre la séance à 18h00.

Elle propose la modification des points de l'ordre du jour, soit la remise du point numéro 5 de la convocation au numéro 15.

Aucune autre demande de modification de l'ordre du jour n'a été demandée suite à la convocation, et aucun autre changement n'est demandé par l'assemblée.

La proposition de la Présidente est validée.

La partie officielle est démarrée.

2. Nomination de la personne responsable du procès-verbal et des scrutatrices

La Présidente désigne Melody Bacher, comme responsable du procès-verbal et nomme Geneviève Bauhofer et Francisca Guanter-Buss comme scrutatrices.

3. Adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2016

Le Procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Rapports de la présidente

Marianne Aerni prend la parole et résume la 3^{ème} année du Cercle.

Au début 2016 notre cercle comptait 131 membres, durant l'année écoulée 10 ont démissionné, 7 n'ont pas payé leur cotisation malgré les rappels et ont donc été exclues et 1 est en congé, étant à l'étranger.

Lors de notre dernière AG en mars 2016 nous avons souhaité clarifier les rôles de board2win et du cercle et c'est pour cette raison que j'ai accepté de reprendre la présidence de notre Cercle qui jusqu'ici était occupée par Diane. A cette occasion, notre comité s'est renforcé avec la présence de Melody Bacher et d'Aline Isoz.

C'est important de remettre les choses dans leur contexte : comme vous vous en souvenez, notre Cercle a été créé en 2012 par Geneviève Bauhofer, Diane Reinhard et François Gauchenot et à cette époque s'appelait le Saint George Alumni. Ces trois personnes, sous l'égide de Saint George Institute SA ont créé la base des outils permettant entre autre de mettre sur pieds une base de données pour sélectionner



des femmes ayant les compétences requises pour siéger dans des CA. Après deux ans de fonctionnement, Diane Reinhard a racheté l'ensemble des activités à Saint George Institute SA et a investi dans un développement informatique de la base de données pour fonder board2win SA, un cabinet de recrutement spécifiquement dédié au placement de femmes dans les conseils. Parallèlement, SGI Alumni est devenu le Cercle suisse des administratrices. Et donc jusqu'à l'année dernière, Diane a cumulé les deux fonctions de Directrice de Board2win et présidente du Cercle.

Cette année le comité a donc eu notamment comme objectif d'éviter toute confusion entre Board2win SA et le Cercle, de clarifier les rôles et de faire un bilan des 2 ans de fonctionnement de ce dernier. Notre Cercle est relativement nouveau et il est normal qu'il s'ajuste aux besoins de ses membres et également au contexte économique, politique et social dans lequel il évolue. En effet, durant ces 4 dernières années la question de la présence des femmes dans les Conseils d'administration est devenu un thème totalement d'actualité avec en toile de fond la question des quotas et beaucoup d'associations se sont emparées de cette question, comme par exemple l'Union patronale pour ne citer qu'elle.

Nous nous sommes fréquemment réunies ici à Lausanne pour analyser la situation et dégager de nouvelles pistes nous permettant de remplir les missions qui nous ont été confiées. En étudiant tout d'abord la composition du cercle et l'évolution de la liste des membres nous nous sommes rendu compte qu'il devenait important de redéfinir les critères d'adhésion et que nous devions revoir la procédure d'admission au Cercle. Nous sommes heureuses d'avoir pu trouver un nouvel accord avec Board2win et nous remercions Diane pour ce travail fourni. Elle va du reste vous présenter plus avant les constats, ainsi que les changements proposés.

Notre mission consiste également à animer le cercle en proposant des activités répondant aux besoins de ses membres. Malgré la palette d'ateliers, de Board Best Practices et d'événement proposés, nous nous sommes rendu compte que le taux de participation aux activités était faible et nous avons même dû en annuler certaines. C'est pourquoi nous avons lancé un sondage pour connaître vos besoins et élaborer une stratégie afin de répondre le mieux possible à vos attentes. Melody nous présentera les résultats du sondage et Aline et Laurence ce qui a déjà été fait et le plan d'action que nous allons mettre en place. Par ailleurs le Prix du cercle suisse des administratrices a été remis pour la 2ème fois consécutive.

Nous avons aussi pour mission de rendre visible le cercle et de le positionner comme leader d'opinion afin de rappeler à chaque fois que dans ce pays des femmes compétentes sont prêtes à s'engager dans des conseils et qu'il n'est plus possible de dire qu'on n'en trouve pas. Nous avons pleinement joué notre rôle de leader d'opinion, en envoyant des communiqués de presse et en nous exprimant dans la presse et également lors de conférences. Laurence vous présentera notre revue de presse.

Cette année a été charnière dans la vie du Cercle, le comité a dû trouver un nouveau mode de fonctionnement, ce n'est pas une mince affaire que de réunir 6 femmes actives à Lausanne pour entamer des débats de fond et définir une stratégie pour rendre le cercle et ses membres encore plus visibles, être un lieu d'émulation, pour vous proposer avec nos partenaires des cours et des possibilités de réseautage tout en continuant à être un leader d'opinion.

Et avant de passer en revue dans le détail les activités du cercle, je tiens à remercier toutes les membres du comité pour leur investissement.



a) Partenariat Board2win SA (Diane Reinhard)

Pour le détail voir présentation slides 7-11)

Les faits notoires sont :

- La clarification des rôles du csda et de Board2win SA.
- L'allègement du processus d'adhésion.
- L'introduction d'un quota maximum de 30% de femmes sans CA pour garantir des échanges de bonnes pratiques fructueux. Si ces 30% sont atteints, les candidates papables sont mises en liste d'attente et seront acceptées par date d'arrivée.

Diane Reinhard rappelle aux personnes présentes qui ont fait le processus long que leur profil Board2win est leur propriété et les encourage à le mettre à jour. Elle se tient à leur disposition pour les appuyer dans cette démarche.

b) BBP, événements, ateliers et partenariats (Diane Reinhard et Laurence Halifi)

Pour les détails voir présentation slide 12-18)

- Programme BBP et événements (Diane Reinhard, contenu exhaustif slides 12)
- Ateliers (Diane Reinhard, contenu exhaustif slide 13)
 - ✓ On note une forte participation de femmes sans expérience CA dans ces ateliers.
 - ✓ 2 ateliers ont dû être annulés en raison du manque d'inscription :
 - 9 mai Eric Maeder / Ethique dans les conseils, continental Lausanne qui avait été organisé à la demande des membres lausannoises suite au succès rencontré à Genève
 - 20 juin Irène Cherpillod / Prévenir la fraude et la corruption au sein de l'entreprise
- Evènements externes en partenariats (Laurence Halifi, contenu exhaustif slides 14-15)
 - ✓ Les différents partenariats du CSDA et leurs positionnements sont commentés.
- Formations externes en partenariat (Laurence Halifi, contenu exhaustif slides 16-17)
 - ✓ Les différents partenariats du CSDA et leurs positionnements sont commentés.
 - ✓ La promotion de l'atelier de l'ACAD proposé sur ½ journées le 19 juin prochain est faite, cette formation est exclusivement dédiée aux femmes.

c) Prix du cercle (Marianne Aerni, présentation slides 18-19)

Une correction sur les membres du jury 2016 est apportée : il manque Michel Perrin, Uditis NE, non présent sur la photo - Son nom est ajouté sur la slide dans la présentation finale.

Il est rappelé qu'il s'agit d'un évènement public qui vise à promouvoir le Cercle et les femmes dans les CA. Les membres sont encouragées à le partager.

d) Retombées médiatiques (Laurence Halifi, présentation slides 18-20)

Sponsoring prix de la femme entrepreneur, reportage TTC, presse sont commentés.

e) Sponsoring (Laurence Halifi, présentation slide 21)

La question est posée à l'auditoire afin de connaître si l'une ou l'autre membre présente a une idée/ souhait de sponsoring à d'autres organisations. L'assemblée n'apporte pas de suggestion.

f) Mentoring (Laurence Halifi, présentation slide 22)



Une initiative de mentoring avait été proposée lors de l'AG 2016. Une première prise en main du dossier a été faite par le Comité. Marianne Aerni remercie au nom du Comité la proposition d'Alexandra Marcoin-Karacsonyi.

Toutefois, dans l'immédiat, le Comité ne souhaite pas lancer le programme tel que proposé, ce afin de pouvoir prendre le temps de repositionner l'offre d'activité de mentoring et de formation à destination des membres sans CA.

g) Web et Newsletter (Laurence Halifi, présentation slides 23-27)

Alexandra Marcoin-Karacsonyi demande ce qui est sujet à l'actualité des membres et si la participation aux Advisory Boards compte pour les critères d'admission au Cercle.

- Diane Reinhard répond par la négative, justifiée par le niveau de responsabilité qui diffère entre un CA et un Advisory Board. En revanche pour les nouvelles des membres, ces informations sont les bienvenues.

Catherine Frioud-Auchlin se renseigne sur les Conseils de Fondations.

- Diane Reinhard répond que dans les fondations, les membres ont les mêmes responsabilités que dans les CA, parfois sans s'en rendre compte, les personnes siégeant ou ayant siégé dans des conseils de fondation sont admises au Cercle sans passer par la liste d'attente.

Alexandra Marcoin-Karacsonyi propose de modifier l'image du site web qui n'est pas représentative du CSDA.

- Marianne Aerni prend note et s'engage à changer cette image.

Nadine Reichenthal Monshein se renseigne sur l'importance de la localisation des CA.

- Diane Reinhard répond qu'un CA est un CA, la localisation géographique ne fait pas partie des critères de sélection du Cercle.

Un encouragement à rendre visible l'appartenance au CSDA sur les profils LinkedIn est fait. Les membres sont invitées à créer une expérience professionnelle

« membre Cercle suisse des administratrices » sur leur profil. Une manipulation est toutefois nécessaire pour ne pas faire apparaître ce job en première position.

Est relevé par l'assemblée que l'option « bénévolat » existe, cette rubrique n'est cependant applicable que pour les personnes actives au comité.

6. Rapport de la trésorière (Jocelyne Vautravers)

Les produits sont commentés:

- Les cotisations sont sensiblement inférieures au budgétés.
- Les recettes des manifestations (participation aux déjeuners de Genève), à zéro. Car après plusieurs désistements et pour encourager les membres à participer, le seul BBP à Genève a été offert.
- Les recettes afférentes aux Formations-ateliers s'élèvent à CHF 5'550.- contre CHF 4'500.- budgétés. Grâce à 5 ateliers (au lieu de 3 prévus)
- Ce qui nous amène avec un petit revenu administratif (CHF 6.55) à un total des produits de CHF 35'596.55, soit environ CHF 5'000.- de moins que le budget.

Les charges sont commentées:



- Les frais des manifestations, dont l'AG, les BBP et 5 autres Evénements en partenariat, le Prix du CSDA arrivent à un total de CHF 8'737.28 en tenant compte des cadeaux et défraiements aux intervenants au lieu de CHF 18'100.-.
- Les frais afférents aux formations-ateliers qui s'élèvent à CHF 8'670.90.- contre CHF 6'000.- budgétés. Ceci en raison de l'organisation de 5 ateliers au lieu des 4 prévus.
- Les frais administratifs incluant l'inscription au RC pour 1'620.- et la domiciliation auprès de la CVCI arrivent à un total de CHF 3'598.10 au lieu des CHF 4'950.- prévus.
- Les frais de marketing, dont
 - a) les frais de représentation pour un total de CHF 871.20.- au lieu de CHF 2'000.- budgété, avec CHF 690.- d'inscription au Swiss Board Institut, et la location de 2 chaises hautes lors de l'AG de la CVCI en 2016, pour CHF 151.20
 - b) Les frais de sponsor en faveur du prix Femme Entrepreneure s'élèvent à CHF 1'000.-
 - c) Les frais informatiques, du site (traductions en 4 langues) s'élèvent à CHF 207.30 au lieu des CHF 1'000.- budgétés, pour hébergement du site CHF 186.60 et Infomaniak CHF 26.70 et CHF 1'944.- pour la gestion interne du site web et mise à jour de la base de données du site web et réseaux sociaux par la société Nora Group, proche de Laurence.
 - d) Matériel publicitaire pour un total de CHF 1'899.70 au lieu de CHF 3'500.- budgété, pour CHF 171.79 de cartes de visite, CHF 172.80 de flyers et CHF 1'555.20 pour 2 rolls up
 - e) Frais de communication : CHF 1'944.- pour la Newsletter du Cercle, comme budgété.
- Le total des charges s'élèvent à CHF 29'842.48

Bénéfice

- Le bénéfice pour 2016 s'élève à CHF 5'754.
- Le Comité propose à l'Assemblée d'attribuer la somme de CHF 5'000.- de ce bénéfice au fonds de réserve « Personnel administratif ».

Questions réponses :

Alexandra Marcoin-Karacsonyi demande ce que comprennent les 1944.40 de frais de gestion interne du site.

- Il s'agit de l'actualisation du site, la tenue de l'agenda, la mise en ligne revue de presse et la gestion des nouvelles membres dans la Base de données en ligne des membres.
- Marianne Aerni précise qu'il s'agit d'un dédommagement pour le temps passé.

Alexandra Marcoin-Karacsonyi pose la question de la gouvernance dans pareille situation dans le cadre de Comité. Elle illustre son propos par le cas de son association. Si des membres sont rémunérées au sein du cercle pour une activité spécifique, ne faudrait-il pas définir un contrat.

- Diane Reinhard précise que ce contrat a été établi il y a 3 ans sur base d'une demande d'offres complémentaires. L'offre de de Nora Group, présentée par Laurence Halifi, était la plus compétitive. Il est par ailleurs souhaité dans le futur d'externaliser d'autres activités actuellement menées par les membres du Comité. Le Comité a d'ailleurs été rendu attentif à ces problématiques par l'ancienne réviseuse des comptes Michèle Costafrolaz, lors du contrôle des comptes.
- Marianne Aerni complète en commentant que la rémunération des membres doit pouvoir être envisagée pour des activités spécifiques cadrées.



Sylvie Rottmeier, propriétaire d'une agence web et marketing, prend la parole et remercie le Comité pour le travail important qui est fait, et valide que le coût de la société Nora Group pour la gestion du site est bien en dessous du prix du marché.

Catherine Frioud témoigne que certaines tâches touchant au contenu même du siteweb ou de la communication, sont plus difficiles à externaliser auprès de sociétés web novices sur les sujets concernés (conseils d'administration).

Laurence Halifi prend la parole et précise que ces tâches sont très chronophages, et que le nombre d'heures passées à cette gestion excède en réalité celles budgétées. Si une membre est intéressée par la reprise de ces tâches, elle peut envoyer une proposition d'offre pour la gestion et l'actualisation de la base de données, siteweb, newsletter, et réseaux sociaux.

Victoria Becker émet une suggestion : Le Cercle étant une organisation de non salariées. Le bénévolat selon la loi va jusqu'à 4h. Il est possible de faire une règle de travail qui établit que le travail hors prestation du Comité est rémunéré avec un tarif établi à l'heure indépendamment du type de prestation. Cela permettrait d'ajouter de la transparence et fixer un tarif horaire homogène.

- Le Comité prend acte de la suggestion de Victoria Becker.

La proposition d'adopter une réserve de 5000 CHF pour personnel administratif est acceptée.

7. Rapport de l'organe de révision :

L'organe de révision, BDO, s'est excusé de ne pas être présent et a délégué Jocelyne Vautravers comme porte-parole pour la présentation du rapport de l'état financier (bilan) et pour certifier que les comptes sont totalement fiables.

8. Approbation des comptes :

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

9. Décharge du comité et au contrôleur des comptes

Le point est approuvé à l'unanimité.

10. Election du Comité :

Jocelyne Vautravers qui avait annoncé sa démission lors de la dernière AG a accepté de reconduire son mandat pour une année. La proposition de réélection au Comité est approuvée sous les applaudissements.

Les autres membres continuent leur mandat.

11. Réélection du contrôleur des comptes

BDO est réélu à l'unanimité

12. Externalisation des cotisations et de la comptabilité à la CVCI :

Au moment de l'invitation avec l'ordre du jour de l'AG, le comité était en train d'étudier la possibilité d'externaliser l'envoi et le suivi des cotisations. Au fur et à mesure des discussions, nous avons finalement décidé d'externaliser toute la comptabilité auprès de la CVCI, pour un coût total d'environ CHF 6'500.- (1'500.- frais de mise en œuvre + 1'500 licences + forfait annuel de 3'500.-) la 1ère année et des frais annuels de CHF 3'500.- par an, dès 2018.

Isabelle Durafourg amène sa préoccupation sur la stabilité de la tarification de la CVCI compte tenu de son expérience personnelle. Christine Walter-Luz de la CVCI, présente, apporte des précisions en spécifiant que le tarif forfaitaire est basé sur l'estimation du nombre d'écriture. Le Comité prend acte et fera preuve de vigilance.



Isabelle Durafourg demande si l'option d'acquérir un logiciel comptable permettant de faciliter l'édition et le suivi des factures serait envisageable. Pour une personne professionnelle, ces outils permettent de gagner un gain précieux. Victoria Becker aimerait connaître le nombre d'heures qui ont été prévues dans le forfait CVCI afin de s'assurer que le contrat est avantageux.

Laurence Halifi suggère de mettre également dans la balance les synergies existantes avec la CVCI.

Anne Frei fait remarquer que CHF 3000 représentent le 10% du montant des cotisations – c'est un montant plutôt important.

Le comité a toujours pour objectif d'augmenter le nombre de membres et de remonter au moins aux 140 membres initiaux. La porte est ouverte pour dépasser ce chiffre. Il souhaite également accroître la participation des membres aux activités du Cercle.

La complexité pour accéder au CSDA est évoquée, la question de la cotisation est évoquée par Anne Bobillier l'idée étant de pouvoir stimuler l'adhésion de femmes déjà membre de CA.

Diane Reinhard précise que la procédure a été simplifiée et le prix réduit pour favoriser le recrutement. Elle ajoute que le but est de positionner le Cercle comme leader d'opinion en matière de femmes dans les CA et que cela devrait aussi contribuer à attirer de nouvelles membres.

L'externalisation des cotisations et de la comptabilité est acceptée avec 1 abstention et 1 opposition.

13. Adoption du nouveau règlement

Sylvie Rottmeier demande pourquoi limiter à 30% et ne pas augmenter la tolérance du quota des femmes sans expériences à 50%. Ce choix s'explique par les retours faits lors des ateliers et autres activités.

- Pour garantir un échange fructueux dans les BBP, nous ne pouvons pas avoir 50 % de femmes sans CA. Les expériences ne sont pas les mêmes
- A ce stade du développement du CSDA, vis-à-vis de la presse et de l'extérieure, la question des compétences est discutée. En réponse à cette préoccupation le taux de 30% a été proposé
- Le nom du Cercle suisse des administratrices vise en premier lieu les membres de CA.

14. Enquête (Melody Bacher)

(voir présentation, le rapport complet peut être mise à disposition des membres sur demande.)

15. Communication (Aline Isoz)

Le Comité souhaite focaliser les activités à venir afin de répondre mieux aux attentes en termes de visibilité des membres. Sur cette base une action tactique a été proposée au travers d'un partenariat avec Bilan : la création d'un blog avec la version en ligne du magazine. Contact a été pris avec Myret Zaki, rédactrice de Bilan, en ce sens.

Cette proposition est illustrée par le succès du portrait d'Alexandra Marcoin-Karacsonyí sur le blog du temps et les résultats obtenus.



Le contenu du blog sera également visible sur le site internet du Cercle

Il est également prévu de valoriser les membres tant à l'interne qu'à l'externe au travers des portraits qui seraient apportés au travers d'un canevas standardisé à appliquer pour les membres du Cercle (membre ou non dans un CA).

L'objectif est de diffuser un post une fois par mois. Il s'agit d'un outil à votre disposition qu'il faut alimenter. Les idées de thématiques peuvent être soumises au Comité.

16. Evènements planifiés (Laurence Halifi)

Les prochains évènements sont présentés avec encouragement à inscription.

Le prix du cercle, se tiendra le 12 juin.

17. Budget 2017

RAS de particulier à mentionner pour le bilan.

Au niveau du PP :

- Augmentation des frais de représentation et visibilité sur le terrain en prévision de l'implémentation des résultats de l'enquête.
- Le déficit induit par l'externalisation des cotisations et comptabilité pourra être absorbé par le fond de réserve prévu à cet effet.

Sybille Rupprecht propose d'attirer des entreprises pour sponsoriser le Cercle est ainsi augmenter les revenus potentiel du Cercle. Marianne répond qu'en l'état, bien que le Comité soit ouvert à l'idée, aucune démarche proactive ne sera entreprise cette année. Il est rappelé que le fait que le cercle soit apolitique peut mettre quelques barrières.

Le budget est approuvé avec 2 abstentions.

18. Divers

Les membres sont invitées à prendre leur badge avec elles et les porter lors des évènements.

Personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h45.

La Présidente :

La Secrétaire :